



## Recensement de la population 2022

La prochaine campagne de recensement de la population se déroulera du 20 janvier au 26 février 2022 à Sannois.



Organisé par l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques) et la ville, le recensement concerne 8 % du parc des logements de Sannois.

Quatre agents recrutés par la ville (avec une carte tricolore signée du maire) se rendront au domicile des sannoisiens dont le logement aura été tiré au sort par l'INSEE.



AUDREY FERNANDEZ



JEAN-CHARLES NÉE



NATHALIE GENTET



ALEXANDRINE  
TEYSSANDIER

Si vous êtes concernés, un courrier officiel vous en informera ainsi que du passage de l'agent recenseur. Afin de respecter les consignes sanitaires, les agents recenseurs resteront sur le pas de votre porte et le port du masque sera obligatoire pour l'entretien.

## **Recensement en ligne**

Vous aurez la possibilité de vous faire recenser en ligne en répondant au questionnaire sur [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr). L'agent recenseur vous remettra vos identifiants pour accéder au questionnaire en ligne et vous expliquera la démarche à suivre. Si vous n'avez pas accès à internet, l'agent recenseur vous donnera le questionnaire papier à remplir et viendra le récupérer sous quelques jours. Les données fournies ne sont transmises qu'à la direction régionale de l'INSEE, seul organisme habilité à les traiter.

## **Service population**

Hôtel de ville  
Place du Général Leclerc  
Rez-de-chaussée  
95110  
Sannois  
Tél. 01 39 98 20 90  
[population@sannois.fr](mailto:population@sannois.fr)

### **Accueil du public**

Du lundi au vendredi 8h30-12h30 / 13h30-17h30  
Fermé le mardi après-midi  
Samedi 8h30-12h (sauf juillet et août)

Infos pratiques

Le recensement est gratuit. Ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.

Liens utiles

[Questionnaire de recensement en ligne](#)